



EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mai à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 29 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, M. BATTEL Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme BATTEL, Mme PARNIERE, M. FERARD
M. CHANGION

ABSENT NON EXCUSE : M. AMODEO

SECRETAIRE : M. LEROY

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	0
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : DELIBERATION N°2025/034 – EMBELLISSEMENT DU BOURG - **DESIGNATION D UN ARTISTE REALISATION D UNE ŒUVRE SUR UNE PORTE DE** **TRANSFORMATEUR ENEDIS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-29 et suivants ;

Vu la volonté de la commune d'embellir l'espace public et de promouvoir l'expression artistique locale ;

Considérant que la porte d'un transformateur situé rue Amédée Tarrade présente un potentiel d'intégration artistique dans le cadre d'un projet d'embellissement du bourg ;

Considérant que ce type d'initiative contribue à la valorisation du patrimoine communal tout en portant un message fort contre les violences faites aux femmes, au renforcement de l'attractivité du centre-bourg et à l'amélioration du cadre de vie des habitants ;

Considérant la proposition de faire appel à un artiste local pour la conception et la réalisation d'une œuvre picturale sur ladite porte, en accord avec les contraintes techniques et de sécurité définies par le gestionnaire du transformateur (Enedis) ;

Vu la proposition de Madame Caroline PLATTER de l'association création l'espérance à Bujaleuf (87460) d'un montant de 3 250 euros (lettrage compris)

Vu les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet inscrits au budget de l'exercice 2025 ;

⇒ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

DECIDE :

- ⇒ **D'APPROUVER** le principe de réalisation d'une œuvre artistique sur la porte du transformateur situé rue Amédée Tarrade ;
- ⇒
- ⇒ **DE DESIGNER** Madame Caroline PLATTER , artiste à Bujaleuf (87460) pour la conception et la réalisation de l'œuvre d'un montant de 3 250 euros H.T. ;
- ⇒ **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer toute convention ou document relatif à la mise en œuvre du présent projet, notamment avec l'artiste et le gestionnaire du transformateur ENEDIS ;
- ⇒ **D'AUTORISER** la Maire à solliciter toute subvention ou aide financière auprès de partenaires associatifs ou mécènes pour financer partiellement cette opération.

Fait en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 07 mai 2025.

La Maire,
Françoise RIVET.

